

La politique des Ressources Humaines prévoit des évolutions majeures pour les 6 ans à venir. Ces grandes lignes directrices* ont été définies et validées en Comité Technique le 6 avril dernier.

Les piliers de la gestion des RH :
> le respect de la réglementation
> l'adéquation au besoin de service
> la préservation de l'équité entre agents
> la qualité de vie au travail
> le positionnement de l'usager au cœur des préoccupations des politiques publiques

Les grandes orientations de politique des RH ont pour ambition de :
> maintenir un dialogue social apaisé et constructif
> créer des conditions propres à favoriser l'épanouissement des agents et leur évolution pour participer à la qualité du service rendu aux publics
> permettre l'engagement de tout un chacun
> développer le professionnalisme
> favoriser l'adaptabilité, et capitaliser sur l'énergie individuelle et collective

.....

*Ces lignes directrices de gestion sont l'une des dispositions de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique.

Lignes directrices de gestion : L'engagement et le sens du collectif

.....

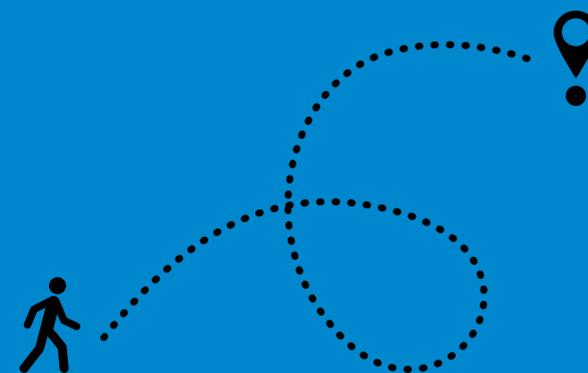
« Un tel projet ne saurait avoir de véritable portée sans la force du collectif. Sans la participation des représentants du personnel aux différentes réunions préparatoires, sans l'implication des managers auprès de leurs équipes, sans le savoir-faire et l'expérience des agents au plus près des Brugeais. **La somme de nos rencontres et de nos échanges a permis d'établir une évaluation solide des besoins et définir un programme d'actions en vue d'améliorer sensiblement les conditions de travail.** Les premiers axes de ce programme ici présentés seront déployés tout au long de l'année 2021. »

Isabelle Desbordes
Première Adjointe
au Maire

Julien Garrigue
Directeur Général
des Services

CAP RH

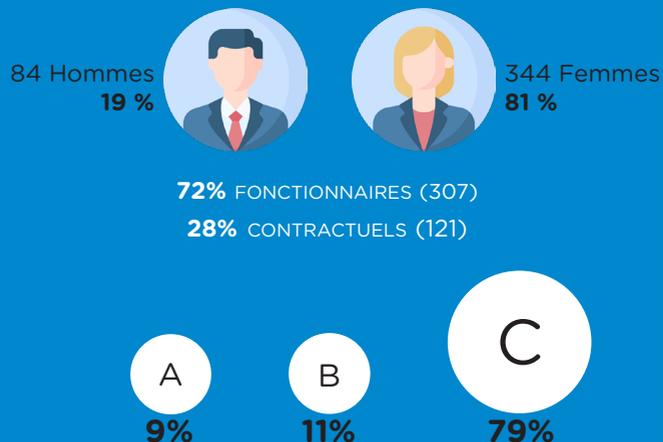
Nos objectifs en matière de
Ressources Humaines à Bruges.



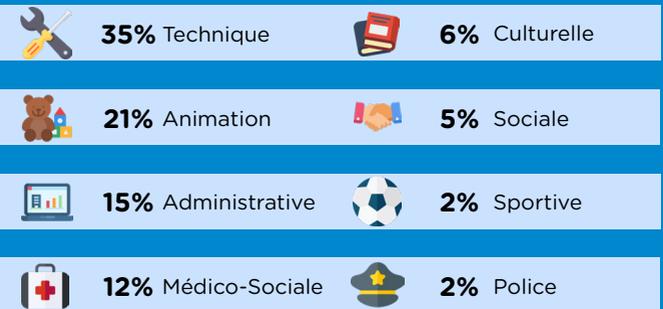
Bruges

428 agents au sein de la ville et du CCAS qui sont-ils ?

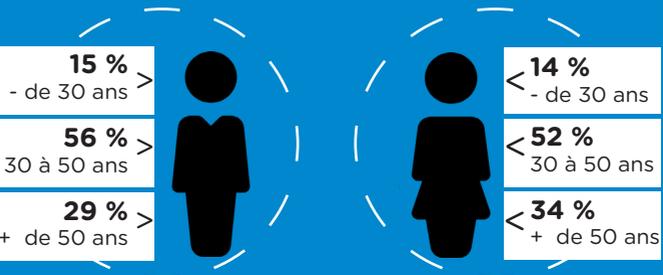
RÉPARTITION PAR GENRE ET CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



L'âge moyen de la collectivité est de **45 ans** pour les **fonctionnaires**, **37 ans** pour les **contractuels** et **32 ans** pour les agents sur **emplois non permanents**.

Document réalisé par la Ville de Bruges. Avril 2021. Imprimé à 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Lignes directrices de gestion : petites et grandes (r)évolutions

- 1 Préserver l'égalité de traitement des agents**

 Tous les agents proposables à l'avancement de grade sont nommés sauf absence de plus de 6 mois ou procédure disciplinaire.

102 000€ 
de budget formation pour l'année 2021
- 2 Favoriser le bien-être et améliorer les conditions de travail**

 Amélioration continue des conditions de travail (mise à jour du document unique, intégration des risques psychosociaux)

10 000€ 
de budget prévention pour l'année 2021

 1 conseiller en prévention
9 assistants de prévention
- 3 Permettre à chacun de s'épanouir professionnellement**

 Mise en place d'immersion et d'expérience **vis ma vie dans et entre les services**
- 4 Lutter contre les discriminations et proner l'égalité femme-homme**

 1 référent **handicap**
1 référent **égalité femme-homme**
- 5 Donner la possibilité de participer, de s'exprimer**

 Impliquer les agents dans la réflexion sur les **projets structurants** (groupe de travail, concertation...)

Chiffres clés : Notre engagement chaque jour auprès des Brugeais

- 220**  tout-petits font leurs premiers pas dans les crèches collectives et familiale.
- 1 900**  enfants grandissent et s'épanouissent au sein des écoles et des accueils de loisirs.
- 19 000**  usagers utilisant les équipements sportifs et culturels.
- 1 700**  repas sont servis chaque jour dans les restaurants municipaux.
- 250**  personnes âgées et/ou souffrant de handicap bénéficient d'aides quotidiennes et de soins infirmiers.
- 260**  Brugeais de plus de 60 ans sont accompagnés par le pôle seniors et au sein de la Résidence Autonomie « Le Sourire ».

Retrouvez l'intégralité des Lignes directrices de gestion dans la prochaine Newsletter !